

Rapport d'activité du CFONB - Bureau de Normalisation 2020 - 2021

CFONB

Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires



Sommaire

02 COMMISSIONS DE NORMALISATION

02 CN2 - SERVICES FINANCIERS, SECURITE

10 CN8 - DONNEES DE REFERENCE POUR LES SERVICES FINANCIERS

18 CN9 - ECHANGES D'INFORMATION POUR LES SERVICES FINANCIERS

26 CN SF - SERVICES FINANCIERS

CFONB

Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

Éditorial



Pierre EPAILLARD
Responsable du Bureau de Normalisation

Le mot du Responsable du Bureau de Normalisation

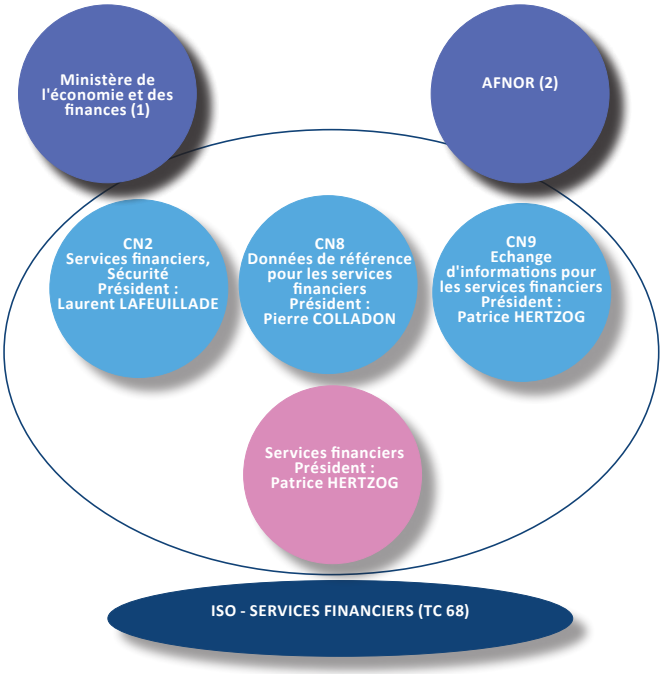
Malgré la pandémie et ses contraintes, les quatre Commissions de Normalisation "services Financiers" animées par le CFONB par délégation AFNOR, ont connu une activité soutenue sur la période 2020-2021.
En effet, plus que jamais avec la numérisation des activités, notamment celles du secteur financier, la nécessité de normaliser les flux et leur sécurité apparait incontournable.

Le Bureau de Normalisation a répondu systématiquement aux 180 consultations internationales sollicitées par l'ISO sur cette période, permettant d'élaborer et de porter la position de la communauté française sur les différents projets de normalisation en cours.

Outre les travaux récurrents de révision systématique des normes existantes, certains projets de normalisation méritent d'être soulignés comme la révision de la norme IS0 20022 impactante pour les différents acteurs du secteur financier, l'élaboration des messages au format ISO 20022 sur le périmètre acquéreurs/émetteurs (domaine carte bancaire) ou encore la création de nouveaux codes référentiels telle que l'UTI (Identifiant Unique de Transaction).

Les travaux menés sur la sécurité sont d'une importance majeure pour le secteur financier et les travaux en cours, tels ceux portant sur les clés cryptographiques et algorithmes de chiffrement utilisés aujourd'hui notamment dans le domaine carte, sont menés avec une grande implication.

Nous remercions chaleureusement l'implication de nos experts pour leur participation aux nombreux groupes de travail internationaux.



[1] Bureau de Normalisation dès sa création en 1930, ce statut a été confirmé par décret en 2009 par le Ministère de l'économie et des Finances. Au 05 janvier 2020, l'agrément du CFONB en tant que BN a été renouvelé pour 3 ans.
[2] Les 4 commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation AFNOR.

CN2 -
Services financiers, sécurité



CN2 - Services financiers, Sécurité



Président : Laurent Lafeuillade (Société Générale)
Secrétariat : Pierre Epaillard (CFONB)
Organismes représentés : 11
Participants : 18

La Commission de Normalisation "Services financiers, sécurité" (CN2) traite de la sécurité et de sa mise en œuvre dans le domaine des services financiers et bancaires. Certains de ses membres suivent et participent aux travaux du comité ISO TC68/SC2 Services financiers, Sécurité dont la CN2 est le miroir français.

L'ISO TC 68/SC2 Services financiers, Sécurité dispose d'un portefeuille de 17 normes publiées. L'élaboration de nouvelles normes liées à la digitalisation des moyents de paiement est au cœur de l'activité de ce comité, tels le paiement par code barre ou encore le KYC numérique. La participation française est largement reconnue et appréciée.
Pami les sujets en cours, nous noterons aussi la révision de normes existantes comme par exemple le renforcement de la sécurité dans le cadre des échanges avec les TPP.

Les experts français de la CN2 contribuent aux travaux du comité et sous-comités de l'ISO TC 68/SC2 Services financiers, Sécurité.

ISO TC68/SC2- Services financiers, Sécurité

Date de création : 1981
Président : Kim Wagner (Visa Inc. - USA) jusqu'à fin 2023
Secrétariat : Sarah Horsfield (BSI, Royaume-Uni)
Pays participants : 20
Pays observateurs : 22
Organisations en liaison : 8

Groupes de travail associés au comité SC2 :

- ISO TC68/SC2/WG8[1] : Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers
- ISO TC68/SC2/WG11 : Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires
- ISO TC68/SC2/WG13 : Sécurité dans la banque de détail
- ISO TC68/SC2/WG17 : Aspects sécuritaires liés aux monnaies digitales
- ISO TC68/SC2/WG18 : Customer identification and authentification technology
- ISO/TC68/SC2/WG19 : Security aspects of code scanning payment

[1]WG : Working Group, Groupe de Travail

Activité des groupes de travail

ISO TC68/SC2/WG8 - Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers

Animation : Anthony Seymour (UK) - Secrétariat : Sarah Horsfield (BSI)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Le WG8 travaille sur des normes PKI[2] pour des applications bancaires ayant publié en avril de 2018 la norme ISO 21188 Infrastructure de Clé Publique pour Services Financiers. Depuis le mois d'octobre de 2019, le WG8 travaille sur le projet de norme ISO/WD 24374 Information Technology– DLT[3] and Blockchain for Financial Services. L'objectif est de normaliser l'utilisation de la PKI dans un contexte Blockchain.
Il reste que, faute d'un consensus suffisant, une résolution a été approuvée par le SC2 au mois de septembre 2021 pour que le projet de norme ISO original soit reconduit en tant que Rapport Technique.
Il est souligné que l'utilisation de la technologie DLT pour des applications financières fait partie de l'agenda régulatrice de la Commission Européenne (Digital Financial plan).

ISO TC68/SC2/WG11 - Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires

Animation : Paul Creswick (Australie) - Secrétariat : Sarah Horsfield (BSI)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Le sujet principal concerne la révision de la TR 14742 : Recommandations Techniques sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation. Néanmoins le WG11 assure aussi la maintenance de certaines normes cryptographiques (ISO 20038 chiffrement authentifié). Une révision de l'ISO 20038 est très probable en 2022 afin de l'aligner sur des normes de l'ANSI X9.

Différentes conférences téléphoniques ont été tenues permettant de passer en revue et mettre à jour les mécanismes et les primitives cryptographiques du TR 14742. Les experts du WG11 prennent en charge sur la base du volontariat la mise à jour de différents chapitres du TR 14742 (chiffrement par blocs et chiffrement continu, fonctions de hachage, crypto-systèmes asymétriques, chiffrement authentifié, génération de clés cryptographiques, code d'authentification de message ...).

Les mécanismes de hachage et de MAC (authentification de messages) ont été discutés ainsi que la génération de nombres aléatoires, algorithmes asymétriques et les mécanismes de chiffrement authentifiés. Une position commune du WG11 a été publiée courant 2021 concernant le risque pour les banques par rapport aux progrès de la crypto-analyse utilisant des ordinateurs quantiques. Le rapport se veut rassurant (compromettre une clé RSA de 1024 bit ne devrait être possible avant une dizaine d'années) tout en soulignant le besoin d'un suivi rapproché des évolutions technologiques en cours ainsi que des efforts de normalisation par le NIST de mécanismes cryptographiques dits "post-quantiques".

Un projet de norme (NWIP[4], New Work Item Proposal) a été présenté au mois d'octobre après le plénier de l'ISO/TC68/SC2 pour l'évolution en tant que Technical Specification du Technical Report TR 14742.

Le TS 14742, deviendra le référentiel cryptographique pour les normes publiées par l'ISO TC68, avec la vocation à terme de devenir une norme ISO.

[2] PKI : Public Key Infrastructure
[3] DLT : Ditributed Ledger Technologies

[4] Le processus de normalisation internationale est l'ensemble des étapes que doit nécessairement franchir un projet devant être publié en norme internationale ISO. Ces étapes sont au nombre de 6 :
1. Proposition : étude nouvelle (New Work Item Proposal NWIP)
2. Préparation : projet de travail (Working Draft WD)
3. Comité : projet de comité (Committee Draft CD)
4. Enquête : projet de norme internationale (Draft International Project DIS: ISO Final Committee Draft)
5. Approbation : projet final de norme internationale (Final Draft International Standard FDIS)
6. Publication : norme Internationale (International Standard IS)

et plan d'action 2022

ISO TC68/SC2/WG13 - Sécurité dans la banque de détail

Animation : Kim Wagner (USA) - Secrétariat : Janet Busch (ANSI) Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Le groupe de travail a engagé depuis 2020 des travaux de normalisation sur les sujets suivants :

ISO 11568 - Gestion de clés cryptographiques (services aux particuliers dans la banque de détail)

Le processus de révision est presque terminé au stade DIS. Les 3 parties de la norme publiée ont été agrégées dans un seul document normatif qui unifiera la gestion des clés cryptographiques tout en introduisant de nouveaux mécanismes de génération de clés DUKPT (Derived Unique Key Per Transaction) inspirés des normes de l'ANSI X9.

D'un point de vue technique, cette révision s'est avérée techniquement complexe. L'organisation systématique de téléconférences suite à l'épidémie du Covid n'a pas facilité le progrès des travaux. Le WG13 a finalement bénéficié d'un délai supplémentaire pour la préparation des derniers drafts de la norme ISO 11568.

La publication de la nouvelle version de la norme ISO 11568 reste prévue pour Q1 2022 une fois les derniers commentaires résolus.

ISO 13491 parties 1 et 2 - Dispositifs cryptographiques de sécurité

Une révision a été demandée pour la mise à jour des exigences sécuritaires des dispositifs cryptographiques sécurisés en prenant en compte l'innovation technologique. Il y a plusieurs aspects à considérer qui peuvent être contradictoires. La raison est la demande par certains pays d'assouplir les exigences permettant de stocker des clés cryptographiques dans un dispositif non-conforme à la version actuelle de l'ISO 13491 (implémentations dites « software »). Or, dans une période où les cyberattaques vont se multiplier, la sécurité devrait être plutôt renforcée.

Le premier Working Draft (WD) pour l'ISO 13491-1, sera discuté au mois de mars 2022. La spécification PCI HSM v 4.0 vient d'être publiée et une convergence avec l'ISO 13491 est souhaitable pour éviter la fragmentation du marché.

L'ISO 13491-2 pour lequel un premier projet a été soumis à vote. Les commentaires seront résolus à la réunion du WG13 du mois de mars 2022 pour un possible passage en DIS.

ISO 13492 - Key Management Related Data Element

ISO 13492 est le standard qui décrit les éléments de données nécessaires à la gestion de clés cryptographiques dans la finance à partir de l'ISO 8583. La norme a été publiée en octobre 2019 après la résolution des derniers commentaires proposés par l'Allemagne (DIN). Elle remplace la version précédente de 2007.

ISO 19092 - Biometrics Security framework

Le WG13 a trouvé un consensus au mois d'août 2021 pour un premier document qui a permis un premier vote Committee Draft (CD) pour passage en DIS. Le texte est en train d'être revu d'un point de vue éditorial pour initier le vote DIS au 1er trimestre. La France a obtenu satisfaction par la simplification des modèles d'implémentation et la mise en valeur de la biométrie pour l'authentification du porteur carte, technologie adoptée par un certain nombre de banques françaises. Le texte tel que proposé, permet aussi de se conformer aux exigences légales sécuritaires et en matière de protection des données personnelles.

ISO 9564-1 - Révision pour intégrer la Gestion du code PIN sur des réseaux ouverts

Après deux années d'hésitations, l'éditeur australien a réussi à produire un premier WD pour la révision de "l'ISO 9564-1 Gestion du code PIN" sur des réseaux ouverts. Le WD sera discuté lors du prochain plénier du WG13 au mois de mars 2022 pour un passage en CD. La mise en cohérence de la révision de l'ISO 9564-5 (voir page suivante) avec les spécifications PCI est indispensable.

Activité des groupes de travail

ISO 9564-5 - Méthodes pour la génération, remplacement et vérification du code PIN

Suite à des incohérences relevées lors de l'analyse par le WG13 début août 2021 du DIS ISO 9564-5, le plénier du SC2 du mois de septembre a approuvé une recommandation par le WG13 pour annuler la poursuite des travaux sur le DIS ISO 9564-5 et proposer un NWIP. Les termes et le périmètre de ce deuxième NWIP ont été rediscutés pendant le WG13 du mois de novembre 2021, où un certain nombre de problèmes potentiels de cohérence avec la révision en cours de l'ISO 9564-1 ont été identifiés. Le WG13 s'est alors déclaré prêt pour démarrer au mois de mars 2022 (au plus tôt) les travaux pour la révision de l'ISO 9564-5 en conformité avec ce deuxième NWIP. L'objectif fixé est de réussir un CD pour le 15 juin 2022. R. Kisley (US, IBM) remplace M. Ward (Mastercard) comme éditeur de l'ISO 9564-5.

ISO 16609 - Codes d'authentification de messages basés sur la cryptographie symétrique

Le DIS ISO 16609 a été approuvé avec toutefois des commentaires techniques soumis par les USA et la Chine qui se sont avérés difficiles de résolution pendant le WG13 du mois de novembre 2021. Un nouveau texte préparé par l'éditeur doit être communiqué au secrétariat pour circulation avant publication au Q1 2022.

ISO TC68/SC2/WG16 - Third party providers (TPP's)

Animation : Lorenzo Gaston (THALES) - Secrétariat : Sarah Horsfield (BSI) Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

L'ISO 23195 a été approuvée pour publication en 2021. Elle définit une terminologie et des objectifs de sécurité de haut niveau pour la sécurité des systèmes mis en place par des tiers des prestataires de services de paiement dans un contexte dit de « Open Banking »

La Chine vient également de proposer un NWIP (nouveau projet de norme) à l'ISO/TC68/SC2 pour développer une nouvelle spécification technique, l'ISO/NP TS 9546 qui complètera l'ISO 23195, en proposant une architecture de sécurité pour les services financiers intermédiés par les TPP. Ce NWIP a été rejeté faute d'un cinquième expert parmi les pays qui ont voté favorablement au NWIP. Pour débloquer la situation, Lorenzo Gaston s'est proposé en tant qu'expert en plus de son rôle d'animateur du WG16. Cette solution est en train d'être votée par les pays membres du SC2. Si elle est acceptée les travaux techniques pour le NWIP devraient démarrer rapidement.

Cette spécification technique précisera les mécanismes de sécurité détaillés dont l'implémentation permettra d'atteindre les objectifs de sécurité définis dans l'ISO 23195.

ISO TC68/SC2/WG17 - Security aspects of digital currencies

Animation : Ed Scheidt (USA) - Secrétariat : Sarah Horsfield (BSI) Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Un premier Draft "Technical specification", le DTS 23526, dont le but est de décrire les objectifs de sécurité pour la gestion des monnaies virtuelles ayant un cours légal a été élaboré. Cette spécification technique sera complétée par un rapport technique qui identifiera les cadres légaux existants actuellement applicables à l'émission et au traitement des transactions en monnaies virtuelles.

Vu le positionnement britannique opposé au texte initial voté par le WG17 jugé par l'UK ne pas couvrir tous les cas de figure d'implémentation, un compromis a été trouvé et le document très simplifié est parti pour un vote final avant publication. Le texte final s'apparente plutôt à un Rapport technique ISO. Ce n'est pas très pénalisant car ce type de crypto-monnaie et surtout la monnaie virtuelle émise par les Banques Centrales sera fortement régulée, en particulier les

aspects sécuritaires et de protection cryptographique. Une fois ces aspects consolidés, il sera temps de rouvrir la TS 23526 et d'y introduire les exigences sécuritaires permettant de se conformer aux textes légaux.

ISO TC68/SC2/WG18- Customer authentification and identification technologies

Animation : Min Zuo (China) -
Secrétariat : Sarah Horsfield (BSI)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Le projet de norme ISO 5158 concerne la vérification de l'identité du client, incluant le KYC dans le cadre de l'enregistrement du client pour des services financiers par mobile. Cette norme peut créer des conflits avec des régulations européennes. La France a donc poussé pour que la norme se limite à des recommandations plutôt qu'à des exigences techniques fonctionnelles et sécuritaires.

Le projet de norme a été approuvé en tant que Committee Draft (CD). Les commentaires ayant été pris en compte lors des réunions spécifiques en novembre-décembre 2021, le texte partira en vote DIS (Draft International Standard) le 21 février 2022. Le WG18 ne se réunira qu'à la fin du vote DIS, donc pas avant fin mai.

Pendant la phase de commentaires DIS, la CN2 devra s'assurer de la compatibilité de l'ISO DIS 5158 avec la règlementation nationale (recommandations ANSSI), européenne (eIDAS) ainsi que la "Regulation of the European Parliament and of the Council on the prevention of the use of the financial system for the purposes of money laundering or terrorist financing", publiée en juillet 2021.

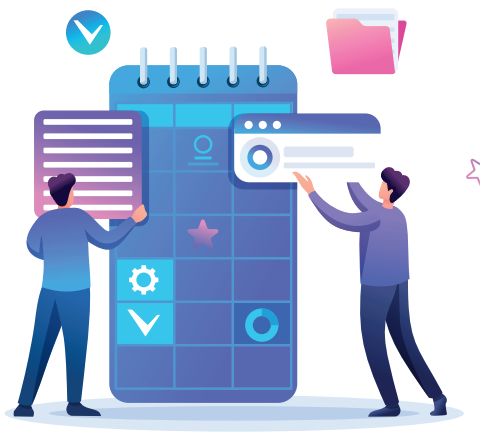
ISO TC68/SC2/WG19 - Security aspects of code scanning payment

Animation : Min Zuo (China) -
Secrétariat : Sarah Horsfield (BSI)
Participation française : Appel à candidature en cours

Ce projet de norme ISO 5201 s'intéresse aux aspects "sécurité" du paiement par code barre. La normalisation du code barre en tant que telle n'est pas abordée.

Plusieurs points d'échange avec les experts du CP "Standards et Evolution numérique" (CPB) du CFONB se sont tenus en 2021 pour s'assurer que les travaux menés au niveau de ce Comité de Pôle sont bien en cohérence avec ceux de l'ISO.

A ce stade, il faut toutefois noter que le groupe progresse avec difficulté, et que le document se trouve encore au stade de WD. Les banques françaises s'intéressent de près à l'utilisation du QR-Code pour des applications de paiement et un suivi renforcé des travaux du WG19 a été jugé nécessaire. Y. Le Querrec (La Banque Postale) et L. Gaston (Thales) se sont proposés pour représenter la CFONB au WG19.



ANNEXE CN2

17 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC2 SERVICES FINANCIERS, SÉCURITÉ	
ISO 9564-1:2017	Services financiers - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) - Partie 1: Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte
ISO 9564-2:2014	Services financiers - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) - Partie 2: Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN
ISO 9564-4:2016	Services financiers - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) - Partie 4: Exigences pour la manipulation PIN dans le commerce électronique pour les transactions de paiement
ISO 11568-1:2005	Banque - Gestion de clés (services aux particuliers) - Partie 1: Principes
ISO 11568-2:2012	Services financiers - Gestion de clés (services aux particuliers) Partie 2: Algorithmes cryptographiques symétriques, leur gestion de clés et leur cycle de vie
ISO 11568-4:2007	Banque - Gestion de clés (services aux particuliers) - Partie 4: Crypto systèmes asymétriques - Gestion des clés et cycle de vie
ISO 13491-1:2016	Services financiers - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) - Partie 1: Concepts, exigences et méthodes d'évaluation
ISO 13491-2:2017	Services financiers - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) - Partie 2: Listes de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières
ISO 13492:2019	Services financiers - Élément de données lié à la gestion des clés - Application et utilisation des éléments de données 53 et 96 de l'ISO 8583
ISO/TR 14742:2010	Services financiers - Recommandations sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation
ISO 16609:2012	Services financiers - Exigences pour l'authentification des messages utilisant des techniques symétriques
ISO/TR 19038:2005	Banque et autres services financiers - Triple DEA - Modes d'opération -Lignes directrices pour la mise en œuvre
ISO 19092:2008	Services financiers - Biométrie - Cadre de sécurité
ISO 20038:2017	Banque et autres services financiers - Enveloppe de clé utilisant AES
ISO 21188:2018	Infrastructure de clé publique pour services financiers - Pratique et cadre politique
ISO/TR 21941:2017	Prestataires de services de paiement tiers
ISO 23195:2021	Sécurité aux prestataires de services tiers de paiements - Termes et définitions

ANNEXE CN2

MEMBRES DE LA CN2

AFNOR
BNP PARIBAS
BPCE
CRÉDIT AGRICOLE SA
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CFONB
KALLITECH
THALES
GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
LA BANQUE POSTALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC2

20 pays participants		22 pays observateurs	
Afrique du Sud (SABS)	Inde (BIS)	Argentine (IRAM)	Malawi (MBS)
Allemagne (DIN)	Israël (SII)	Autriche (ASI)	Mauritanie (DNPQ)
Australie (SA)	Italie (UNI)	Belgique (NBN)	Pologne (PKN)
Brésil (ABNT)	Japon (JISC)	Colombie (ICONTEC)	Portugal (IPQ)
Bulgarie (BDS)	Norvège (SN)	Danemark (DS)	Roumanie (ASRO)
Canada (SCC)	Pays-Bas (NEN)	Espagne (UNE)	Sénégal (ASN)
Chine (SAC)	Royaume-Uni (BSI)	Finlande (SFS)	Serbie (ISS)
Corée, République de (KATS)	Russie (GOSTR)	Hongrie (MSZT)	Singapour (SPRING SG)
Etats-Unis (ANSI)	Suède (SIS)	Irlande (NSAI)	Slovaquie (SOSMT)
France (AFNOR)	Suisse (SNV)	Kenya (KEBS)	Tchèque, République (UNMZ)
		Lituanie (LST)	Ukraine (DSTU)

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC2	CATÉGORIES DE LIAISON[1]
EPC - European Payments Council	A
InterWorkAlliance	A
ETSI - European Telecommunications Standards Institute	C
ITU - International Telecommunication Union	A
MasterCard	A
PQCRYPTO - Post-quantum cryptography for long-term security	C
SWIFT	A
VISA	A

[1] A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travai
C : organisation qui contribue et participe aux travaux d'un groupe de travail

CN8 -
Données de référence pour les services financiers



CN8 - Données de référence pour les services financiers



Président : Pierre Colladon (Société Générale)
Secrétariat : Pierre Epaillard (CFONB)
Organismes représentés : 12
Participants : 20

La Commission de Normalisation "Données de référence pour les services financiers (CN8)", participe de manière transversale aux travaux de normalisation menés sur le domaine "données de référence" à l'international.

Cela couvre notamment les aspects identifiants, classements et leurs attributs (entités, transactions, instruments financiers, devises, produits, marchés, etc.).

Ses membres participent à l'élaboration des normes internationales relevant de l'ISO "TC68/SC8 Données de référence pour les services financiers" dont la CN8 est la structure miroir française.

La CN8 est miroir du comité ISO TC68/SC8.

ISO TC68/SC8 - Données de référence pour les services financiers

Date de création : 2017
Président : Dominique Tanner jusqu'à fin 2024
Secrétariat : Sarah Roth (SNV, Suisse)
Pays participants : 29
Pays observateurs : 8
Organisations en liaison : 20

Groupes de travail associés au comité ISO TC68/SC8 :

- ISO/TC68/SC8/WG1 : Classification des instruments financiers
- ISO/TC68/SC8/WG2 : Spécifications pour la description des services et produits bancaires
- ISO/TC68/SC8/WG3 : Deuxième registre pour les codes monnaies digitales
- ISO/TC68/SC8/WG4 : Révision de la norme ISO 17442 (LEI)
- ISO/TC68/SC8/WG5 : UTI - Unique Transaction Identifier
- ISO/TC68/SC8/WG6 : Révision de la norme ISO 6166 (ISIN)
- ISO/TC68/SC8/WG7 : Natural Person Identifier (NPI)
- ISO/TC68/SC8/WG8 : ISO 4914 UPI Unique Product Identifier
- ISO/TC68/SC8/WG9 : ISO 5009 Official organizational roles
- ISO/TC68/SC8/WG10 : Révision de la norme ISO 18774 (FISN)

Activité des groupes de travail

ISO TC68/SC8/WG1 - Classification des instruments financiers

Animation : Corby Dear (USA)
Secrétariat : Jim Northey (USA)
Participation française : Pierre Colladon (SG)

Ce groupe de travail "Securities and related financial instruments — Classification of financial instruments (CFI code)", avait pour mission la révision de la norme ISO 10962 publiée en 2015.

Cette norme définit la structure du code pour la classification des instruments financiers.

Les codes existants seront repris dans un format électronique à définir ; ce dernier peut être en accès libre et la procédure pour les changements et les contrôles à effectuer doit permettre la maintenance de la norme à une fréquence acceptable pour les utilisateurs.
La dernière révision de la norme a été publiée en 2021 et un comité de maintenance a été constitué.

ISO TC68/SC8/WG2 - Description des produits bancaires

Animation : Liu Guojian (Chine)
Secrétariat : Kuan Li (Chine)

Ce groupe créé en 2016 à l'initiative de la communauté chinoise, a pour mission l'élaboration du standard ISO 21586 - Specification for description of Banking Products or Services (BPoS).

Les travaux ont débuté en janvier 2017. 6 Pays participent à l'élaboration de cette norme (Chine, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, Slovénie et Suisse).
La France n'a pas montré d'intérêt pour l'élaboration de cette nouvelle norme, puisqu'en effet, des documents définissent déjà des produits bancaires aux niveaux national et européen (par exemple le socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires courantes produit conjointement par le CFONB et le CCSF et la directive 2014/92/UE du 23 juillet 2014 sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement, le changement de compte de paiement et l'accès à un compte de paiement assorti de prestations de base (dite « Payment Account Directive » ou « PAD »).

Compte tenu du faible nombre de participants à ce WG, ce projet aboutira à la publication d'un "Technical Report" plutôt qu'à une norme ISO.

ISO TC68/SC8/WG3 - 2ème registre pour les codes monnaies digitales

Animation : Angela Lawson (USA)
Participation française : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel)

Conformément à la résolution SC8 2018/40, le WG3 a présenté un projet de spécification technique ainsi qu'un NWIP soumis à approbation pour passer au stade IS (International Standard), approuvé par la France en mai 2019.

En résumé, la spécification attribuera un identifiant aléatoire, unique et de longueur fixe émis en réponse à une demande d'enregistrement de jeton(s) qui est conforme aux directives d'application spécifiées. L'identifiant sera lié aux données techniques objectivement vérifiables du jeton numérique lui-même et non attribué.
Le projet est toujours au stade de DIS (Draft International Standard).

ISO TC68/SC8/WG4 - Révision de la norme ISO 17442 (LEI)

Animation : David Broadway (UK)
Participation française : Pierre Colladon (SG)

Les travaux de révision de la norme ISO 17442 sur le LEI (Legal Entity Identifier) se sont achevés en août 2020. Elle incluait notamment une révision du calcul du check digit.
Le groupe de travail a été dissous en septembre 2020.

et plan d'action 2022

ISO TC68/SC8/WG5 - UTI

Animation : Richard Robinson (USA)
Participation française : Pierre Colladon (SG)

Dans le cadre des recommandations du Financial Stability Board sur les exigences en terme de stabilité financière, il a été décidé en novembre 2018 de mettre en œuvre un identifiant unique de transaction (UTI) à partir du 1er janvier 2021.
Suite à la publication de la norme ISO 23897 en août 2020, le groupe de travail a été dissous.

ISO TC68/SC8/WG6 - Révision de la norme ISO 6166 (ISIN)

Animation : François Laurent (ECB)
Participation française : Pierre Colladon (SG)

La création d'un Working Group en charge de la révision de la norme 6166 "Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Système international de numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN)" avait été décidé suite à la réunion plénière du SC8 de mai 2019 à Paris.
La norme révisée a été publiée en février 2021 et le groupe a été dissous.

ISO TC68/SC8/WG7- Natural Person Identifier ISO 24366 (NPI)

Animation : Alexis Harris (USA)
Participation française : Pierre Colladon (SG)

Le code NPI a pour objet d'identifier les personnes physiques dans le cadre des services financiers. Ce code permettrait aux entreprises de répondre aux exigences de la réglementation sans exposer de renseignements personnels, et de permettre aux organismes de réglementation un moyen protégé par la vie privée, d'identifier les contreparties, les négociants, les bénéficiaires effectifs, entre autres cas d'utilisation.

La communauté française a participé aux travaux mais n'a pas validé la version de la norme déployée en octobre 2021, car les remarques concernant le respect des données privées de la personne n'ont pas été prises en compte. Par ailleurs, la version publiée ne faisait pas non plus référence au règlement Européen RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) ou GDPR (General Data Protection Regulation), qui est incontournable lorsque l'on traite des données liées à la personne.

Des travaux de révision de la norme ISO 24366 pourraient intervenir dès 2022.

ISO TC68/SC8/WG8 - Elaboration de la norme ISO 4914 (UPI)

Animation : François Laurent (ECB)
Participation française : Pierre Colladon (SG)

Les travaux d'élaboration de la norme ISO 4914 portant sur la mise en place d'un code produit dans le domaine "OTC Derivatives" ont été initiés en 2019.
La norme a été publiée en novembre 2021 et le groupe a été dissous.

ISO TC68/SC8/WG9 - Projet de norme OOR

Animation : Karla Mac Kena (USA)

Le projet de norme portant sur les rôles officiels dans les organisations (OOR) est en cours d'élaboration. La communauté française n'étant pas convaincue de la pertinence de ce projet de norme, ne participe pas aux travaux.

Activité des groupes de travail et plan d'action 2022

ISO TC68/SC8/WG10 - Révision de la norme ISO 18774 (FISN)

Animation : Uwe Meyer (DE)

Cette norme, déployée en 2014, comprend un nom court de 15 caractères et une description de l'instrument financier sur une longueur maximale de 35 caractères.
Le projet de révision de la norme portant sur le "Financial Instrument Short Name (FISN)" a pour but d'uniformiser la dénomination des instruments financiers quels que soient les domaines où elle est utilisée (reporting, trading, account statements, etc).

La norme révisée devrait être publiée au 1er semestre 2022.

En complément, les révisions des normes ISO 9362 (Code BIC) et ISO 17442 (Legal Entity Identifier, LEI) devraient être initiées en 2022.



ANNEXE CN8

20 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC8 DONNÉES DE RÉFÉRENCE	
ISO 4217:2015	Codes pour la représentation des monnaies
ISO 6166:2021	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Système international de numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN)
ISO 4914:2021	Identifiant Unique de Produit (UPI)
ISO 9019:1995	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
ISO 9362:2014	Banque - Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des entreprises (BIC)
ISO 10383:2012	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Codes pour échanges et identification de marché (MIC)
ISO 10962:2021	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Classification des instruments financiers (code CFI)
ISO 13616-1:2020	Services financiers - Numéro de compte bancaire international (IBAN) - Partie 1: Structure de l'IBAN
ISO 13616-2:2020	Services financiers - Numéro de compte bancaire international (IBAN) - Partie 2: Rôle et responsabilités de l'organisation d'enregistrement
ISO 17442-1:2020	Services financiers - Schéma d'identifiant d'entité légale (IEL/LEI) - Attribution
ISO 17442-2:2020	Services financiers - Schéma d'identifiant d'entité légale (IEL/LEI) - Utilisation dans les certificats
ISO 18774:2015	Valeurs mobilières et instruments financiers connexes - Nom court de l'instrument financier (FISN)
ISO 20275:2017	Services financiers - Formes juridique des entités (ELF)
ISO 21586:2020	Description de produits ou services bancaires (BPoS)
ISO/TR 21797:2019	Identification des Instruments Financiers
ISO 23897:2020	Unique Transaction Identifier (UTI)
ISO 24165-1 :2021	Jeton Digital - Méthode d'enregistrement
ISO 24165-2 :2021	Jeton Digital - Données d'enregistrement
ISO 24366:2021	Natural Person Identifier (NPI)
ISO 5009 :2022	Rôles organisationnels officiels

ANNEXE CN8

4 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN8

NF ISO 8109:1992	Banque et services financiers liés aux opérations bancaires - Valeurs mobilières - Format des eurobonds
NF ISO 9019:1996	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
NF K40-001	Assurance - Vocabulaire général
NF K40-002	Relations assureurs-assurés - Vocabulaire expliqué

MEMBRES DE LA CN8

AFNOR
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
BPCE
CACEIS
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CFONB
CRÉDIT MUTUEL - CIC
EUROCLEAR FRANCE
LA BANQUE POSTALE
NATIXIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC8

29 pays participants

Afrique du Sud (SABS)
Allemagne (DIN)
Australie (SA)
Belgique (NBN)
Brésil (ABNT)
Canada (SCC)
Chine (SAC)
Colombie (ICONTEC)
Corée, République de (KATS)
Danemark (DS)
Espagne (UNE)
Etats-Unis (ANSI)
Finlande (SFS)
France (AFNOR)
Inde (BIS)
Italie (UNI)
Japon (JISC)
Kenya (KEBS)
Luxembourg (ILNAS)
Malawi (MBS)
Norvège (SN)
Pays-Bas (NEN)
Royaume-Uni (BSI)
Russie, Fédération de (GOST R)
Singapour (ESG)
Slovénie (SIST)
Suède (SIS)
Suisse (SNV)
Turquie (TSE)

8 pays observateurs

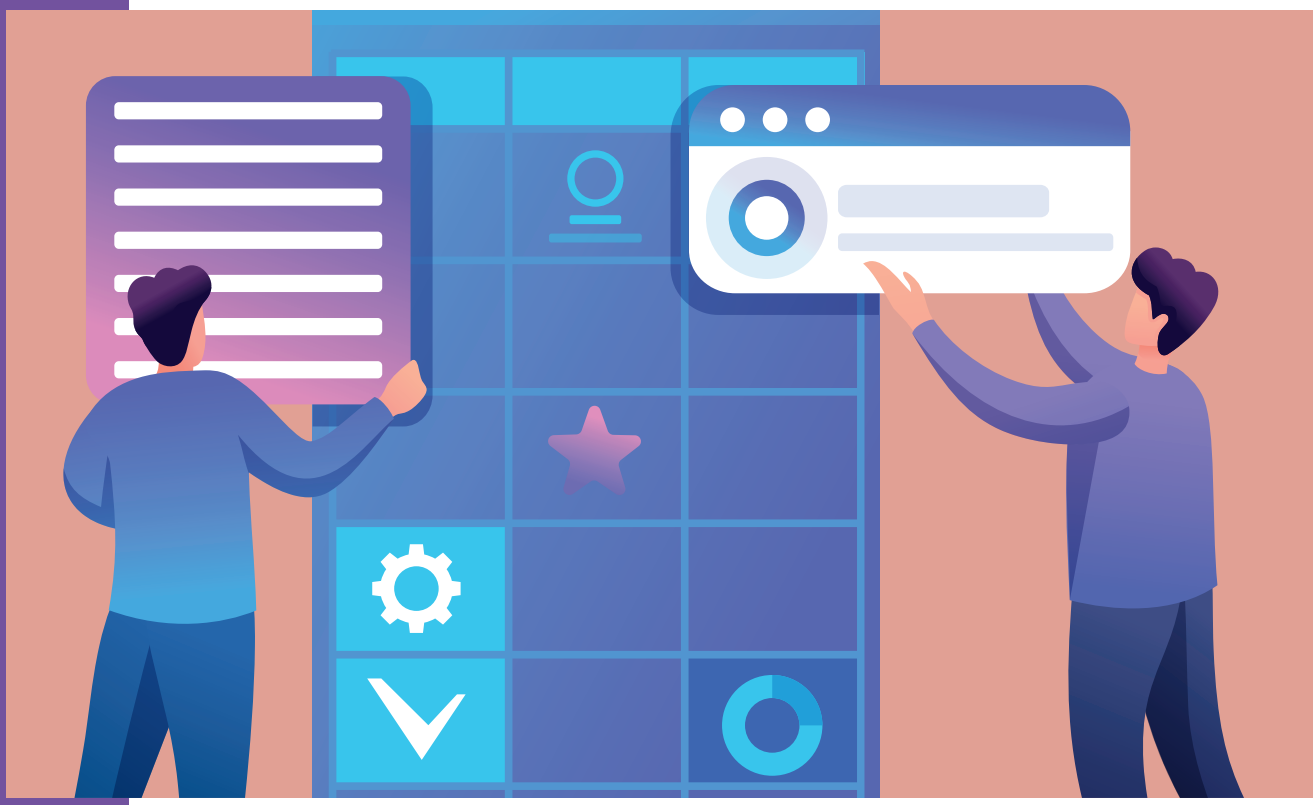
Autriche (ASI)
Bulgarie (BDS)
Hongrie (MSZT)
Oman (DGSM)
Pologne (PKN)
Sénégal (ASN)
Slovaquie (UNMS SR)
Tchéquie (UNMZ)

ANNEXE CN8

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC8	CATÉGORIES DE LIAISON[1]
ANNA - Association of National Numbering Agencies	A
BCE - Banque Centrale Européenne	A
BIAN - Banking Industry Architecture Network	C
CLEARSTREAM	A
CE - Commission Européenne	B et C
EPC - Conseil Européen des paiements	A
EUROCLEAR	A
Eurofiling	A
FIX Trading Community	A
GLEIF - Global Legal Entity Identifier Foundation	A
InterWork Alliance	A
ISDA - International Swaps and Derivatives Association Inc.	A
ISITC - International Securities Association for Institutional Trade Communication	A
ITU - International Telecommunication Union	A
Mastercard	A
OMG - Object Management Group	A
SWITF - Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
The World Bank	A
VISA	A
XBRL International - The business reporting standard	A

[1] A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travai
B : Organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou sous-comité technique
C : Participation à un groupe de travail

CN9 -
Echanges d'information pour les services financiers



CN9 - Echanges d'information pour les services financiers



Président : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel)
Secrétariat : Pierre Epaillard (CFONB)
Organismes représentés : 12
Participants : 18

La Commission de Normalisation "Echanges d'information pour les services financiers' (CN9)" a en charge la normalisation des échanges de données tant pour les valeurs mobilières que pour les paiements. Elle dispose d'un portefeuille composé de 31 normes internationales et de 20 normes françaises.

Les travaux de la CN9 Echanges d'informations pour les services financiers couvrent notamment les schémas et messages (dont ISO 20022) ainsi que les exigences pour les échanges de données et leurs applications.

L'un des sujets notoires, initié fin 2019 et toujours en cours, porte sur la révision de la norme IS0 20022 pour laquelle un Study Group dédié (SG1) a été créé suite aux réunions du TC68 de mai 2019 à Paris. Le rapport du SG1 a permis au SC9 de décider du contenu de la révision qui sera faite par un nouveau groupe de travail lancé en 2022, ainsi que de déléguer au RMG des demandes d'évolution qui ne nécessitent pas de changer la norme.

Un autre sujet majeur du comité SC9 est la création de la "RA oversight group", suite à la réorganisation du RMG[1].
Ce nouvel Advisory Group présidé par la France, a en charge de superviser les activités d'enregistrement de la norme ISO 20022.

La CN9 est miroir du comité ISO TC68/SC9.

ISO TC68/SC9- Echanges d'information pour les services financiers

Date de création : 2017
Président : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel) jusqu'à fin 2023
Secrétariat : Maëlle Gaonac'h (AFNOR)
Pays participants : 24
Pays observateurs : 9
Organisations en liaison : 17

Groupes de travail associés au comité ISO TC68/SC9 :

- ISO TC 68/SC9/TG1 : Normes sur les cartes (projet ATICA[2])
- ISO TC 68/SC9/WG1 : ISO 20022 - Modèles sémantiques
- ISO TC 68/SC9/WG3 : Révision des normes cartes ISO 8583 et ISO 18245
- ISO TC 68/SC9/SG1 : Révision de la norme ISO 20022
- ISO/TC 68/SC9/AG1 : ISO 20022 - "RA oversight Group"

[1]RMG : Registration Management Group
[2]ATICA : Project of transition from the existing card industry ISO 8583 standard to ISO 20022 Acquirer-To-Issuer Cards Messages

Activité des groupes de travail

ISO TC68/SC9/TG1 - Normes sur les cartes

Animation : Douglas Frantz (USA) - Secrétariat : Janet Busch (USA)
Participation française : William Wanoberghen (GIE CB), Patrice Hertzog (CM), Nathalie Anon (Frenchsys)

Les travaux ATICA version 2 concernant l'élaboration des messages au format ISO 20022 sur le périmètre acquéreurs/émetteurs, avec la participation active de Visa et Mastercard, ont été publiés fin 2020.

Le groupe travaille actuellement sur la version 3 d'ATICA ainsi qu'un guide expliquant la modélisation des messages et leur implémentation.

ISO TC68/SC9/WG1 - Modèles sémantiques

Animation : Lisa Taikitsadaporn (USA) - Secrétariat : Callahan, Kathleen (USA)

Différentes études techniques ont été finalisées au premier trimestre 2021, s'inspirant notamment de la technologie BioPortal (http://bioportal.bioontology.org/). Une série de rapports techniques est en cours de finalisation.

Ce projet, qui propose de rajouter une couche logicielle, pour accéder au repository ISO 20022 a du mal à convaincre les communautés dont la France qui ne participe plus.



ISO TC68/SC9/WG2 - Web service based application programming interface in financial services (API)

Animation : James Wittle (UK) - Secrétariat : Tom Dumbar (UK)
Participation française : Hervé Robache (STET), Lorenzo Gaston (THALES), William Wanoberghen (ECB)

Suite à la publication d'un document technique "Technical Specification for Web Service Based Application" approuvé en avril 2019, le groupe a été dissous en 2020.

Il avait été décidé d'ouvrir le périmètre des API à d'autres domaines que celui du paiement. Une API Evaluation Team devait être créée au niveau du RMG pour valider la compatibilité des ressources API.

ISO TC68/SC9/WG3 - Révision des normes cartes ISO 8583 et ISO 18245

Animation : Frantz Douglas (USA) - Participation française : Nathalie Anon (Frenchsys)

Pour rappel, la norme ISO 8583 définit une interface commune par laquelle les acquéreurs et émetteurs de carte peuvent échanger des transactions financières initiées par carte. Elle précise la structure du message, son format et son contenu, les éléments d'information et les valeurs des éléments d'information.

La norme ISO 18245 est un standard ISO définissant l'attribution de code marchands "Merchant Category Codes (MCC)" dans le domaine "retail Financial services".
Les travaux de révision de ces normes sont toujours en cours.

Nous noterons, début 2022, la publication d'un draft international pour la norme ISO 8583.

et plan d'action 2022

ISO TC68/SC9/SG1 -
Révision de la norme ISO 20022

Animation : Weiwei SHEN (China) -
Secrétariat : SWIFT
Participation française : Hervé Robache (STET)

Il avait été décidé en septembre 2020 d'approfondir l'étude d'impact avant d'enclencher officiellement la révision de la norme ISO 20022. Un appel à experts a été lancé, 36 experts ont participé à ces travaux.

ISO TC68/SC9/AG1 -
ISO 20022 "RA Oversight Group"

Animation : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel) -
Secrétariat : Audrey Himmer (AFNOR)
Participation française : Laurente Lafeuillade (SG), Hervé Robache (STET),

Dans le cadre de la réorganisation du RMG, un groupe de travail dépendant du comité SC9 a été constitué avec un premier meeting le 18 mars 2021. Ce groupe a en charge de superviser les activités d'enregistrement pour la norme ISO 20022. Il travaille en collaboration avec la RA (Registration Authority) de l'ISO 20022 et le RMG notamment dans le cadre de la production du rapport annuel à l'ISO de l'activité de la RA.

ANNEXE CN9

31 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGE D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 1/3

ISO 1004-1:2013	Traitement de l'information - Reconnaissance des caractères à encre magnétique - Partie 1: Spécifications d'impression E13B
ISO 1004-2:2013	Traitement de l'information - Reconnaissance des caractères à encre magnétique - Partie 2: Spécifications d'impression CMC7
ISO 8532:1995	Valeurs mobilières - Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats
ISO 8583-1:2003	Messages initiés par cartes de transaction financière - Spécifications d'échange de messages - Partie 1: Messages, éléments de données et valeurs de code
ISO 8583-2:1998	Messages initiés par cartes de transaction financière - Spécifications d'échange de messages - Partie 2: Procédures d'application et d'enregistrement pour codes d'identification d'institution (IIC)
ISO 8583-3:2003	Messages initiés par cartes de transaction financière - Spécifications d'échange de messages - Partie 3: Procédures de maintenance pour messages, éléments de données et valeurs de code

ANNEXE CN9

31 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGE D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 2/3

ISO 9144:1991	Valeurs mobilières - Ligne de lecture optique - Position et structure
ISO 11649:2009	Services financiers - Opérations bancaires centrales - Référence structurée de créancier à l'information de remise
ISO 12812-1:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 1: Cadre général
ISO/TS 12812-2:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 2: Sécurité et protection des données pour les services financiers mobiles
ISO/TS 12812-3:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 3: Gestion du cycle de vie des applications financières
ISO/TS 12812-4:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 4: Paiements mobiles à personnes
ISO/TS 12812-5:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 5: Paiements mobiles à entreprises
ISO 15022-1:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 1: Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation
ISO 15022-1:1999/COR 1 : 1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation - Technical Corrigendum 1
ISO 15022-2:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 2: Mise à jour du dictionnaire des Champs de Données et Catalogue des Messages – Technical Corrigendum 1
ISO 15022-2:1999/COR 1 : 1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 2: Mise à jour du dictionnaire des Champs de Données et Catalogue des Messages
ISO 18245:2003	Services financiers aux particuliers - Codes de catégorie marchande
ISO 20022-1:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 1: Métamodèle
ISO 20022-2:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 2: Profil UML
ISO 20022-3:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 3: Modélisation
ISO 20022-4:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 4: Génération de schéma XML
ISO 20022-5:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 5: Ingénierie inverse

ANNEXE CN9

31 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGE D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 3/3

ISO 20022-6:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 6: Caractéristiques du transport de message
ISO 20022-7:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 7: Enregistrement
ISO 20022-8:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 8: Génération ASN.1
ISO 22307:2008	Services financiers - Évaluation de l'impact privé
ISO/TS 23029 :2020	Services financiers – Web services based application programming interface (WAPI)
ISO 5116-1 :2021	Services financiers – Reporting – Partie 1 : European data point methodology for supervisory reporting
ISO 5116-2 :2021	Services financiers – Reporting – Partie 2 : Guide lines for data point modelling
ISO 5116-3 :2021	Services financiers – Reporting – Partie 3 : Mapping between DPM and MDM

20 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN9 1/2

NF K11-010:1981	Chèque
NF K11-030:1998	Banque -Lettre de change
NF K11-080:1998	Banque - Billet à ordre
NF K11-090:1986	Banque - Documents bancaires - Warrant commercial
NF K11-111:1998	Banque - Formule de chèque payable en France
NF K11-112:2006	Production de formules de chèques normalisées - Production de formules de chèques normalisées selon la norme NF K11-111
NF ISO 9144:1992	Valeurs mobilières - Ligne de lecture optique - Position et structure
NF ISO 7775:1992	Valeurs mobilières - Types de messages
NF K12-010:1993	Valeurs mobilières - Certificat nominatif
NF K12-150:1993	Banque - Valeurs mobilières - Bordereau de conversion - Transfert - Remboursement des titres nominatifs
NF K12-020:1993	Banque - Bons de caisse et bons à terme
NF K12-200:1993	Opérations bancaires - Présentation des listes de tirage

ANNEXE CN9

20 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN9 2/2	
NF K12-146:1993	Documents bancaires - Bordereau d'estampille sur certificats nominatif
NF ISO 8532:1996	Valeurs mobilières - Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats
NF ISO 9019 :1996	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
NF ISO 11521 :1996	Valeurs mobilières - Structure des messages type inter dépositaires
NF K12-040 :2001	Banque - Valeurs mobilières - Identifiant nominatif
NF K12-164 :2001	Banque - Documents bancaires - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration
NF K12-500 :2008	Banque - Valeurs mobilières - Ordre de mouvement d'instrument financier non admis aux opérations d'un dépositaire central
NF K12-175 :2010	Listes de dépôt au centralisateur des formulaires de vote préassemblée et autres demandes de participation aux assemblées générales et récapitulation de ces listes

MEMBRES DE LA CN9

AFNOR
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
BPCE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CFONB
CRÉDIT MUTUEL
GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
LA BANQUE POSTALE
NATIXIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
STET
THALES

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC9

24 pays participants

Afrique du Sud (SABS)
Allemagne (DIN)
Australie (SA)
Brésil (ABNT)
Canada (SCC)
Chine (SAC)
Corée, République de (KATS)
Danemark (DS)
Etats-Unis (ANSI)
Finlande (SFS)
France (AFNOR)
Inde (BIS)
Israël (SII)
Italie (UNI)
Japon (JISC)
Luxembourg (ILNAS)
Norvège (SN)
Pays-Bas (NEN)
Pologne (PKN)
Royaume-Uni (BSI)
Russie, Fédération de (GOST R)
Singapour (ESG)
Suède (SIS)
Suisse (SNV)

9 pays observateurs

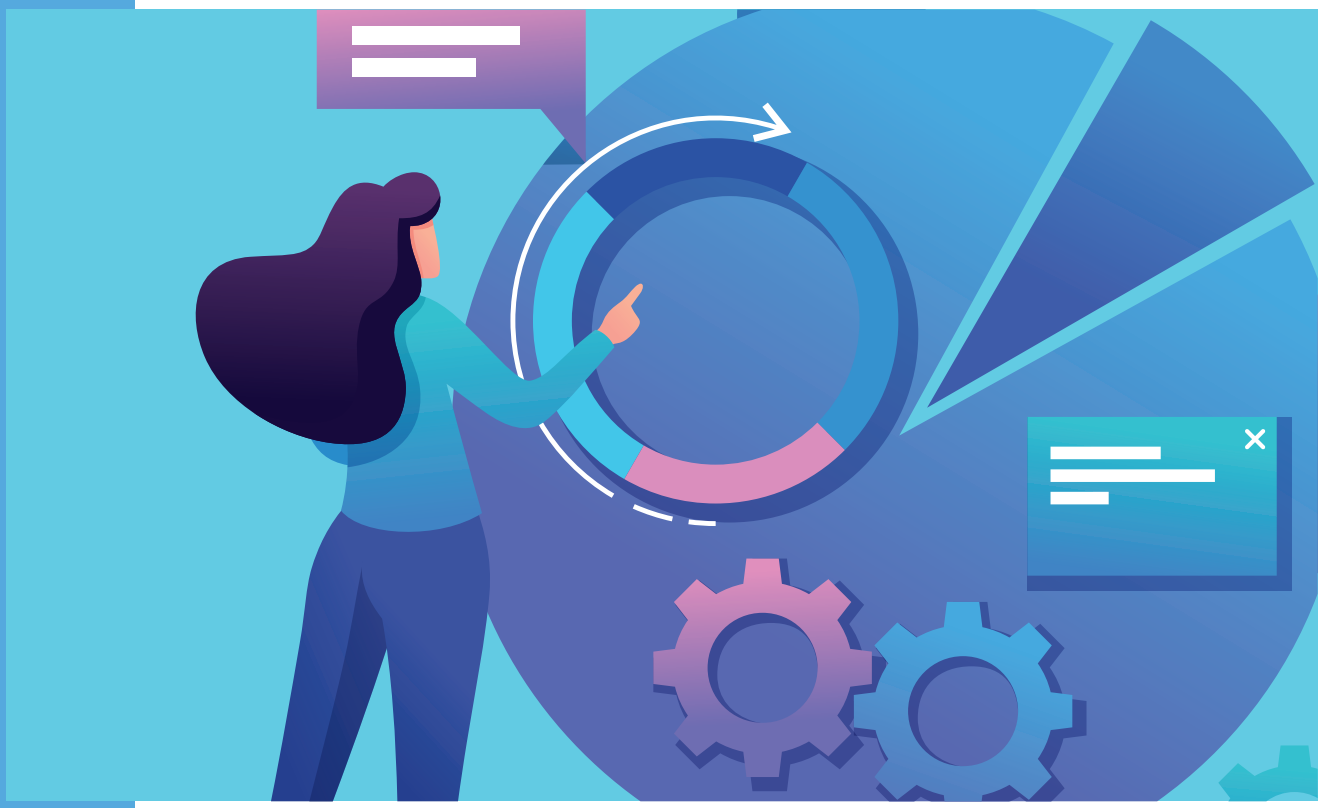
Autriche (ASI)
Belgique (NBN)
Bulgarie (BDS)
Hong Kong (ITCHKSAR)
Hongrie (MSZT)
Malawi (MBS)
Philippines (BPS)
Sénégal (ASN)
Tchéquie (UNMZ)

ANNEXE CN9

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC9	CATÉGORIES DE LIAISON[3]
Banque Centrale Européenne	A
CLEARSTREAM	A
EC- European Commission	B
EDM Council – Enterprise Data Management Council	C
European Payments Council	A
Euroclear	A
Eurofiling	A
FIX Trading community	A
Inter Work Alliance	A
ISDA - International Swaps and Derivatives Association	A
ISITC - International Securities Association for Institutional Trade Communication	A
MasterCard	A
OIDF - The OpenID Foundation	A
OMG – Object Management Group	A
SWIFT – Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
VISA - Visa International	A
XBRL – The Business reporting standard	A

[3]A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail
B : Organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou d'un sous-comité technique
C : Participation à un groupe de travail

CN SF -
Services financiers



CN SF - Services financiers



Président : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel)
Secrétariat : Pierre Epaillard (CFONB)
Organismes représentés : 16
Participants : 22

La Commission de Normalisation "Services financiers" (CN SF) est la commission française de suivi des travaux de l'ISO TC68 Services financiers. A ce titre, elle assure la cohérence des positions de la communauté française pour les sujets relevant des services financiers autres que ceux traités par les autres commissions de normalisation (sécurité des services financiers, données de référence et échange d'informations pour les services financiers).

Les travaux du RMG sont également suivis par la CN SF. Cela inclut notamment les activités des SEG (Standard Evaluation Group) qui œuvrent à la maintenance et promotion des messages ISO 20022 notamment dans le monde des paiements.

La CN SF est miroir des comités ISO TC68, de ses groupes et du RMG ISO 20022.

ISO TC68 - Services financiers

Date de création : 1948
Président : Jim Nortey (USA)
Secrétariat : Janet Bush (ANSI, USA)
Pays participants : 34
Pays observateurs : 50
Organisations en liaison : 16

Groupes de travail associés au TC68 :

- ISO TC68/AG2 : Groupe consultatif - Normes
- ISO TC68/AG3 : Advisory Group – Best practices
- ISO TC68/AG4 : Sustainable Finance
- ISO TC68/AG5 : Central Bank Digital Currencies
- ISO TC68/TAG1 : Groupe consultatif - FinTech
- ISO TC68/SG4 : Groupe d'étude – Communication

Activité des groupes de travail

ISO TC68/AG2 - Standard Advisory Group (SAG)

Animation : Karla McKenna (USA)
Secrétariat : Matteo Accornero (BCE)
Participation française : Patrice Hertzog (CM)

En 2021 le TC68/AG2 a travaillé essentiellement sur des problématiques règlementaires et pour l'utilisation optimale des normes financières ISO dans le cadre de réponses à diverses consultations. Nous noterons :

- Directives du Financial Conduct Authority sur les actifs cryptographiques CP19/3
- Consultation crypto assets "Le offerte iniziali e gli scambi di cripto-attività"
- Autorité européenne des marchés financiers sur les "Lignes directrices pour la déclaration au titre des articles 4 et 12 du SFTR"
- Groupe d'action financière "Ébauche de directives sur l'identité numérique"
- Consultation de la Banque d'Angleterre sur la transformation de la collecte de données du secteur financier britannique
- Commission européenne "Consultation sur un cadre européen pour les marchés des crypto-actifs"
- Autorités européennes de marché et de valeurs mobilières sur "Normes techniques sur la déclaration, la qualité des données, accès aux données et enregistrement des Référentiels Centraux sous EMIR REFIT"



ISO TC68/AG3 - Best Practices

Animation : Karla McKenna (USA)
Secrétariat : Janet Bush (USA)

Ce groupe créé suite aux réunions de Paris (Mai 2019) a pour feuille de route d'harmoniser les éléments de données utilisés dans de multiples normes, qui sont actuellement documentées avec des noms et définitions d'éléments différents, des jeux de caractères et descriptions parfois incohérents.

En 2021 un code de conduite calqué sur celui de l'ISO a été publié et soumis à consultation. La France s'est opposée à cette publication du fait de redondances avec la politique ISO déjà mise en place.

ISO TC68/AG4 - Sustainable Finance

Animation : Marcos Guiro (Brésil)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Suite aux résolutions au sujet de la "Finance durable" (20/568 et 20/526) adoptées en 2021, il a été décidé la création d'un Advisory Group "Finance durable" au niveau du TC68 (Services Financiers) pour suivre les travaux menés par l'ISO TC322 (Finance Durable) et en déduire les impacts possibles sur les travaux du TC68.

Des échanges ont eu lieu avec l'AFNOR pour s'assurer de l'adéquation des travaux déjà menés au niveau national.

et plan d'action 2022

ISO TC68/AG5 - Central Bank Digital Currencies (CBDC)

Animation : Stanlay Young (Australie)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Une première réunion de cadrage a eu lieu en avril 2021. Cet Advisory Group a été créé à l'initiative de Singapour dans le cadre de l'étude de mise en place par différentes communautés de monnaie numérique de banque centrale.

Les banques françaises en tant que telles ainsi que leur régulateur, ne participent pas à ce stade à cet AG.

ISO TC68/TAG1 - FinTech

Animation : Stephan Wolf (GLEIF) et Nick Cliff (Australie)
Participation française : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel), William Vanobberghen (GCB)

Cette structure créée le 29 avril 2016 est un forum d'échange entre l'ISO et les Fintech et est chargée d'assurer une veille sur les technologies et d'évaluer des besoins normatifs liés pour le domaine des services financiers.

Le groupe a organisé des webinars en 2021 sur les monnaies numériques de banque centrale ainsi que sur les crypto-assets.



ISO TC68/SG4 - Communication

Animation : Paul d'Amico (USA)

Cette structure créée le 29 avril 2016 est un forum d'échange entre l'ISO et les Fintech et est chargée d'assurer la promotion des activités du TC68.

Une lettre trimestrielle synthétisant les activités est publiée et adressée aux membres.

RMG ISO 20022

Animation : Tagai Masayuki (USA)
Participation française : Laurent Lafeuillade (SG) - Patrice Hertzog (Crédit Mutuel), William Vanobberghen (GCB)

Le nouvel animateur, Tagai Masayuki (JP Morgan) a été nommé en avril 2021.

L'un des sujets majeurs sur la période 2020/2021 était l'intégration d'une partie de l'activité du RMG dans la structure du TC68/SC9 avec la création du "RA Oversight Group", dont la mission essentielle sera de veiller à l'activité de l'autorité d'enregistrement (RA) des Changes Requests, et développements portés sur les messages ISO 20022.

Le RMG, qui n'est pas une structure ISO, devient ainsi une organisation partenaire du SC9.

Dans l'objectif de pouvoir adopter plus massivement les messages de paiements ISO 20022, une coopération entre CUFIR (China Universal Financial Industry Repository) et RMG de l'ISO 20022 a été validée en 2020 par la constitution d'un Working Group dédié afin de faire converger les standards vers ISO 20022.

ANNEXE CN SF

MEMBRES DE LA CN BANQUE

AFNOR
BNP PARIBAS
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
BPCE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CACEIS
CFONB
CGPME
CRÉDIT AGRICOLE SA
CRÉDIT AGRICOLE CIB
CRÉDIT MUTUEL
GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
LA BANQUE POSTALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES
STET

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC2

34 pays participants

Afrique du Sud (SABS)
Allemagne (DIN)
Australie (SA)
Bahrain (BTMD)
Belgique (NBN)
Brésil (ABNT)
Bulgarie (BDS)
Canada (SCC)
Chine (SAC)
Congo (OCC)
Corée, République de (KATS)
Danemark (DS)
États-Unis (ANSI)
France (AFNOR)
Hongrie (MSZT)
Inde (BIS)
Italie (UNI)
Japon (JISC)
Luxembourg (ILNAS)
Malawi (MBS)
Nigéria (SON)
Norvège (SN)
Ouganda (UNBS)
Pays-Bas (NEN)
Pologne (PKN)
Royaume-Uni (BSI)
Russie, Fédération de (GOST R)
Singapour (SPRING SG)
Slovénie (SIST)
Suède (SIS)
Suisse (SNV)
Thaïlande (TISI)
Tunisie (INNORPI)
Turquie (TSE)

50 pays observateurs

Arabie Saoudite (SASO)
Algérie (IANOR)
Angola (IANORQ)
Argentine (IRAM)
Arménie (SARM)
Autriche (ASI)
Bahamas (BBSQ)
Bélarus (BELST)
Bolivie (IBNORCA)
Botswana (BOBS)
Chili (INN)
Chypre (CYS)
Colombie (ICONTEC)
Côte d'Ivoire (CODINORM)
Cuba (NC)
Égypte (EOS)
Espagne (UNE)
Estonie (EVS)
Eswatini (SWASA)
Finlande (SFS)
Grèce (NQIS ELOT)
Hong Kong (ITCHKSAR)
Iran, République islamique d'(ISIRI)
Irlande (NSAI)
Islande (IST)
Kazakhstan (KAZMEMST)
Kenya (KEBS)
Lituanie (LST)
Malte (MCCAA)
Maurice (MSB)
Mauritanie (DNPQ)
Mongolie (MASM)
Monténégro (ISME)
Mozambique (INNOQ)
Namibie (NSI)
Pakistan (PSQCA)
Philippines (BPS)
Portugal (IPQ)
Roumanie (ASRO)
Sénégal (ASN)
Serbie (ISS)
Seychelles (SBS)
Slovaquie (SOSMT)
Sri Lanka (SLSI)
Soudan (SSMO)
Tanzanie, République-Unie de (TBS)
Tchèque, République (UNMZ)
Ukraine (DSTU)
Zambie (ZABS)
Zimbabwe (SAZ)

ANNEXE CN SF

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68	CATÉGORIES DE LIAISON[1]
ANNA - Association of National Numbering Agencies	A
Banque Centrale Européenne	A
Commission Européenne	B et C
EPC - Conseil Européen des Paiements	A
Eurofiling	A
FIX Trading Community	A
GLEIF - Global Legal Entity Identifier Foundation	A
ISDA - International Swaps and Derivatives Association Inc	A
MasterCard - MasterCard International	A
OIDF - The OpenID Foundation	A
OMG - Object Management Group	A
SWIFT - Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
UN/ECE CEFACT	B
VISA - Visa International	A
GRCTC - GRC Technology Centre	C
XBRL International - The business reporting standard	A

[1]: A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail
B : organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou sous-comité technique
C : organisation qui contribue et participe aux travaux d'un groupe de travail

CFONB
Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09
☎ 01 48 00 50 42 • cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org

Directeur de Publication : Patrick Bielsa • Rédacteur : Pierre Epaillard •
Graphisme : Patrick Bielsa - Sylvie Auré
Document réalisé en mars 2022 • Couverture : Café Noir • Impression : La Dinamo
ISSN n° 2551-9271



CFONB

Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette - 75009 PARIS
E-mail : cfonb@cfonb.fr
www.cfonb.org